

FICHE 2 : Lien avec l'extérieur, informations des familles, les bons réflexes

- **Ecoutez la radio et Respectez les consignes des autorités**

France Bleu 103,6 MHz

France Info 105,5 MHz

France Inter 91,3 ou 97,4 MHz

Radio locale MHz
(conventionnée par le préfet)



- **N'allez pas chercher votre enfant**

(ne pas l'exposer, ni vous exposer à toutes sortes de risques).

Un plan de mise en sûreté (PPMS) a été prévu dans son école ou son établissement. Les enfants sont en sécurité.



- **Ne téléphonez pas**

N'encombrez pas les réseaux afin que les secours puissent s'organiser le plus rapidement possible.



- **Prudence avec les informations n'émanant pas des autorités**
(parcellaires, subjectives ou erronées).

SÉCURITÉ DES ÉCOLES, DES COLLÈGES ET DES LYCÉES



POUR LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES



Accueil par un adulte
à l'entrée de l'établissement



Contrôle visuel des sacs



Vérification systématique
de l'identité des personnes
extérieures à l'établissement



Interdiction de stationner aux
abords des établissements



Évitez les attroupements
devant l'établissement



Signalez tout comportement
ou objet suspect



Organisation de trois
exercices de sécurité



Sorties scolaires autorisées,
consignes relatives aux
voyages scolaires sur
education.gouv.fr/vigipirate

PARENTS D'ÉLÈVES, RESTEZ INFORMÉS

Retrouvez toutes les informations
et les consignes à suivre en cas d'alerte
à proximité d'une école sur :



LE SITE DU MINISTÈRE
education.gouv.fr



LE COMPTE TWITTER
[@educationfrance](https://twitter.com/educationfrance)

Téléchargez l'application SAIP
sur votre smartphone afin d'être avisé
en cas d'alerte



gouvernement.fr/appli-alerte-saip



Il est interdit de fumer
dans l'enceinte de l'établissement



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE